

1.3 Disparités de revenus des non-salariés classiques

En 2022, sur l'ensemble des **secteurs d'activité** (hors agriculture), 11 % des **non-salariés classiques** perçoivent un **revenu d'activité** nul ou déficitaire ► **figure 1**. Les **gérants majoritaires** peuvent se verser des dividendes plutôt qu'une rémunération ; leur revenu peut alors être nul même quand l'exercice est bénéficiaire. La part des revenus nuls ou déficitaires est la plus élevée dans les services aux particuliers (16 %) et la plus faible dans la santé (3 %).

Parmi l'ensemble des non-salariés classiques qui ont dégagé un revenu positif, 10 % gagnent moins de 650 euros par mois (1^{er} **décile** ou **D1**). Ce seuil est particulièrement faible dans les services aux particuliers (350 euros), l'industrie (440 euros) et le commerce (460 euros). À l'inverse, il est le plus élevé dans la santé (1 460 euros).

À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, 10 % des non-salariés classiques gagnent plus de 9 320 euros par mois (9^e décile ou **D9**), et 1 % plus de 27 950 euros (99^e **centile** ou **C99**). Le 9^e décile est le plus bas dans les services aux particuliers (4 370 euros) et les transports (4 520 euros). À l'inverse, il est le plus élevé dans les services aux entreprises et services mixtes (12 290 euros) et dans la santé (12 080 euros).

Pour mesurer les inégalités de revenu, le **rapport interdécile** D9/D1 est couramment utilisé. Dans l'ensemble il est de 14 pour les revenus d'activité des non-salariés classiques ► **figure 2**. En considérant les revenus non annualisés qui, outre la rémunération d'une unité de travail, varient selon le volume de travail réalisé au cours de l'année, le rapport interdécile atteint 15, soit un peu moins que pour le **revenu salarial** dans le secteur privé (18). Dans le haut de la distribution des revenus, le rapport interdécile D9/D5 est en revanche plus élevé pour les

revenus non salariaux (3) que pour le revenu salarial (2).

Pour les non-salariés, les inégalités de revenu annualisé sont plus faibles dans la construction, la santé et les transports (rapport interdécile D9/D1 inférieur à 10), et plus fortes dans l'industrie (18), les services aux entreprises et services mixtes (17) ou le commerce (17). Dans ces trois derniers secteurs, les revenus sont plus dispersés que dans les autres secteurs, aussi bien dans la première que dans la seconde moitié de la distribution.

Entre 2008 et 2022, la dispersion des revenus des non-salariés classiques, mesurée par le rapport interdécile, s'est atténuée. La médiane (5^e décile ou **D5**) a augmenté sur la période, de 0,6 % par an en moyenne en euros constants de 2008 à 2012, puis de 1,4 % par an de 2012 à 2022 ► **figure 3**. Le D9 a peu varié (-0,1 % par an en moyenne sur 2008-2012, puis +0,4 % par an sur 2012-2022), tandis que le D1 a sensiblement augmenté (+3,4 % par an en moyenne sur 2008-2012, puis +2,4 % par an), de sorte que les inégalités de revenus se sont nettement réduites, de 3 points environ en une décennie pour le rapport D9/D1. La hausse des revenus dans le bas de la distribution est en partie liée à la montée en charge du statut de **micro-entrepreneur (ME)** : depuis 2009, davantage de non-salariés ayant de faibles revenus optent pour ce statut, si bien que la proportion de non-salariés classiques à bas revenus se réduit. Les seuils du bas de l'échelle de revenu des non-salariés classiques s'en trouvent mécaniquement rehaussés.

Tout en haut de l'échelle, le dernier centile (C99) a davantage augmenté que le D9. Pour autant, entre 2012 et 2022, ce seuil a progressé de 5,3 % en euros constants, soit trois fois moins que le revenu d'activité médian des non-salariés classiques. ●

► Définitions

Secteurs d'activité, non-salarié classique, revenu d'activité, gérant majoritaire, décile (D1, D5, D9), centile (C99), rapport interdécile, revenu salarial, revenu non salarial, micro-entrepreneur (ME) : voir Glossaire.

► 1. Dispersion des revenus d'activité mensuels des non-salariés classiques en 2022

Secteur d'activité	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Part des revenus nuls ou déficitaires (en %)	Dispersion des revenus hors revenus nuls ou déficitaires (en euros)					
			1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	9 ^e décile	99 ^e centile
Industrie (hors artisanat commercial)	66	13,8	440	1 140	2 480	4 510	7 760	22 020
Construction	235	8,7	800	1 610	2 560	3 880	5 940	14 800
Commerce et artisanat commercial	321	13,9	460	1 170	2 400	4 380	7 630	21 770
Transports et entreposage	62	12,4	500	950	1 670	2 790	4 520	13 230
Services aux entreprises et services mixtes	394	13,4	710	1 870	3 740	6 850	12 290	39 730
Services aux particuliers	297	15,5	350	850	1 610	2 660	4 370	12 680
Santé et action sociale	474	2,5	1 460	2 550	4 050	6 940	12 080	31 070
Ensemble	1 850	10,6	650	1 520	2 900	5 190	9 320	27 950

Lecture : En 2022, 8,7 % des non-salariés de la construction ont un revenu nul ou déficitaire.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture ; hors taxés d'office pour les revenus.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 2. Indicateurs d'inégalités de revenus des non-salariés classiques en 2022

Secteur d'activité	Indicateur de dispersion (hors revenus nuls ou déficitaires)			
	Q3/Q1	D9/D1	D5/D1	D9/D5
Industrie (hors artisanat commercial)	4,0	17,6	5,6	3,1
Construction	2,4	7,4	3,2	2,3
Commerce et artisanat commercial	3,7	16,6	5,2	3,2
Transports et entreposage	2,9	9,1	3,4	2,7
Services aux entreprises et services mixtes	3,7	17,3	5,2	3,3
Services aux particuliers	3,1	12,4	4,6	2,7
Santé et action sociale	2,7	8,3	2,8	3,0
Ensemble	3,4	14,3	4,4	3,2

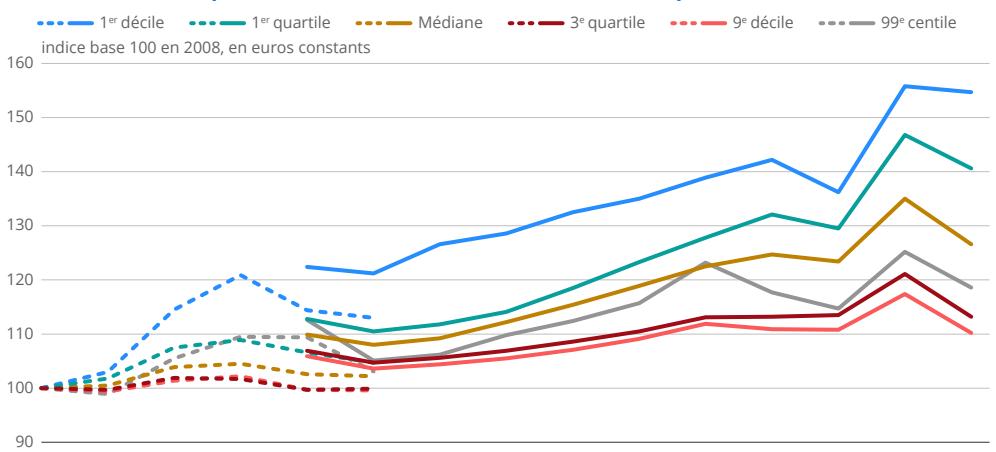
Note : Q1 : 1^{er} quartile, Q3 : 3^e quartile, D1 : 1^{er} décile, D5 : 5^e décile soit la médiane.

Lecture : Dans la construction, le rapport interdécile D9/D1 est de 7,4.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors revenus nuls ou déficitaires, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 3. Évolution des quantiles de revenus des non-salariés classiques entre 2008 et 2022



Note : La définition du revenu a changé en 2013. Les courbes en trait plein présentent le revenu selon la définition en vigueur à partir de 2013 ; les traits pointillés selon la définition en vigueur avant 2013.

Lecture : Entre 2008 et 2011, le revenu médian des non-salariés classiques a augmenté de 4,5 % en euros constants (indice 104,5, base 100 en 2008).

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors revenus nuls ou déficitaires, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, bases Non-salariés.